

Réunion du 4 juillet 2016

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2016/308 - Aménagement, habitat et urbanisme - 13
Avis du Département sur le projet de Plan Local d'Urbanisme
arrêté de la Commune de Saâles

La Commission Permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- Emet un avis favorable aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de Saâles, qui s'inscrivent en cohérence avec les enjeux du Département ;

- Concernant le développement économique :

. prend connaissance des dispositions du projet de PLU, et en particulier la zone IAUX à vocation future d'activités mixte faisant partie du nouveau quartier de la gare,

. demeure attentif au devenir de l'ensemble des établissements de santé ;

- Concernant les enjeux environnementaux :

. souscrit aux orientations de préservation qui sont retenues ;

- Concernant le développement urbain et l'habitat :

. constate l'effort important effectué par le PLU dans le sens d'une réduction des surfaces urbanisables, que ce soit à vocation d'habitat ou d'activités,

. souligne la qualité du projet de nouveau quartier de la gare ;

- Concernant le réseau routier :

. souhaite que les marges de recul hors agglomération sur les routes départementales figurent aux plans de règlement.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160704-lmc1102410-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/07/16